

INSTITUT D'URBANISME ET DE GÉOGRAPHIE ALPINE
MODALITES ET DATES DES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES 2019 - 2020

- [Etudiant passé par PARCOURSUP pour accès en L1](#)
- [Etudiant s'inscrivant pour la première fois à l'UGA \(PRIMO-ENTRANT\), passé par E.CANDIDAT](#)
- [Etudiant UGA passé ou non par E.CANDIDAT, vous souhaitez vous REINSCRIRE pour 2019-2020](#)
- [Etudiant s'inscrivant pour la 1ère fois à l'UGA titulaire d'un diplôme étranger, passé par Portail Etudes en France \(PEF\)](#)
- [Etudiant s'inscrivant à l'UGA relevant du régime de la Formation continue \(Reprise d'étude, salariée, Demandeur d'emploi, Contrat Pro, Contrat d'Apprentissage...\) OU Cas particuliers \(demandeurs d'asile, réfugiés, etc...\)](#)

ETAPES A SUIVRE

Vous êtes	Etape 1	Etape 2	Etape 3	Etape 4
	Contribution Vie Etudiante et de campus (CVEC)	Inscription administrative	Prise de rendez-vous	Retrait de carte d'étudiant
<p>Etudiant passé par PARCOURSUP pour accès en L1</p>	<p>Une démarche obligatoire pour vous inscrire dans l'enseignement supérieur.</p> <p>Pour savoir si vous êtes concernés, vous devez vous connecter sur le site MesServices.Etudiant.gouv.fr à partir du 1^{er} juillet 2019</p>	<p>Vous devez procéder à votre inscription via le Web :</p> <p style="text-align: center;">https://iaprimo-uga.grenet.fr/iaprimo-uga</p> <p style="text-align: center;">Du 08/07/19 au 19/07/19</p> <p style="text-align: center;">et</p> <p style="text-align: center;">du 26/08/19 au 27/08/19</p> <p style="text-align: center;">----</p> <p>Votre inscription doit être validée par un paiement (CB)</p> <p style="text-align: center;">En cas de problème, contacter la HOTLINE</p> <p style="text-align: center;">Tél. : 04 76 82 20 10</p>	<p>Vous devez, à l'issue de votre inscription administrative, prendre un rendez-vous pour le retrait de votre carte d'étudiant</p> <p style="text-align: center;">Prise de RDV sur Parcoursup</p> <p style="text-align: center;"><i>(Cliquer ou copier/coller le lien)</i></p> <p style="text-align: center;">https://dossierappel.parcoursup.fr/Candidat/authentication</p> <p style="text-align: center;">ATTENTION !</p> <p>Des créneaux de RDV vous seront proposés sur les 2 jours qui suivent votre connexion.</p> <p>Vous aurez la possibilité de vous connecter sur les différentes sessions des inscriptions administratives.</p>	<p>Vous devez le jour du rendez-vous, retirer votre carte d'étudiant en échange des pièces justificatives demandées à l'issue de votre inscription par Web à :</p> <p style="text-align: center;">Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine (IUGA)</p> <p style="text-align: center;">14 bis avenue Marie Reynoard 38100 Grenoble</p> <p style="text-align: center;"><i>Arrêt tram : La Bruyère</i></p>

INSTITUT D'URBANISME ET DE GÉOGRAPHIE ALPINE
MODALITES ET DATES DES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES 2019 - 2020

Vous êtes	Etape 1	Etape 2	Etape 3	Etape 4
	Contribution Vie Etudiante et de campus (CVEC)	Inscription administrative	Prise de rendez-vous	Retrait de carte d'étudiant
<p>Etudiant s'inscrivant pour la première fois à l'UGA (PRIMO-ENTRANT), passé par E.CANDIDAT (vous munir de votre code OPI)</p> <p><i>Attention ! les personnes relevant d'un statut « Formation Continue » ne sont pas concernées par cette rubrique</i></p>	<p>Une démarche obligatoire pour vous inscrire dans l'enseignement supérieur.</p> <p>Pour savoir si vous êtes concernés, vous devez vous connecter sur le site MesServices.Etudiant.gouv.fr à partir du 1^{er} juillet 2019</p>	<p>Vous devez procéder à votre inscription via le Web :</p> <p align="center">https://iaprimo-uga.grenet.fr/iaprimo-uga</p> <p>Licence 2-3 Du 08/07/19 au 19/07/19 Du 26/08/19 au 13/09/19 ----</p> <p>Licences Professionnelles (*) Du 08/07/19 au 19/07/19 Du 26/08/19 au 27/09/19 ----</p> <p>Master 1 GAED et Master 1 URBA</p> <p align="center"><u>Obligatoire</u> du 08/07/19 au 19/07/19</p> <p>Au-delà, les candidats admis en M1 mais non-inscrits seront considérés démissionnaires</p> <p>----</p> <p>Master 2 GAED sauf M2 Mobat Du 08/07/19 au 19/07/19 Du 26/08/19 au 27/09/19 ----</p>	<p>Vous devez, à l'issue de votre inscription administrative, prendre un rendez-vous pour le retrait de votre carte d'étudiant</p> <p align="center"><i>(Cliquer ou copier/coller le lien)</i></p> <p align="center">https://preriweb.grenet.fr/index.php?param=IAPrimoWeb-UGA</p> <p align="center">ATTENTION !</p> <p>Des créneaux de RDV vous seront proposés sur les 2 jours qui suivent votre connexion.</p> <p>Vous aurez la possibilité de vous connecter sur les différentes sessions des inscriptions administratives.</p> <p>Pour les Licences Professionnelles (*)</p> <p>Vous n'êtes pas concerné par la prise de rendez-vous.</p>	<p>Vous devez le jour du rendez-vous, retirer votre carte d'étudiant en échange des pièces justificatives demandées à l'issue de votre inscription par Web à :</p> <p align="center">Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine (IUGA) 14 bis avenue Marie Reynoard 38100 Grenoble <i>Arrêt tram : La Bruyère</i></p> <p align="center">Pour les Licences Professionnelles (*)</p> <p>Le retrait de la carte d'étudiant UGA se fera en échange des pièces justificatives demandées à l'issue de votre inscription par le web, lors de votre rentrée universitaire sur le site du Pradel :</p> <p align="center">CFPPA du Pradel Domaine Olivier de Serres 07 170 MIRABEL</p>

INSTITUT D'URBANISME ET DE GREGORAPHIE ALPINE
MODALITES ET DATES DES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES 2019 - 2020

		<p style="text-align: center;">Master 2 URBA Design Urbain <i>(autres parcours non concernés par cette procédure)</i></p> <p style="text-align: center;">Du 08/07/19 au 19/07/19 Du 26/08/19 au 13/09/19</p> <p style="text-align: center;">----</p> <p style="text-align: center;">Votre inscription doit être validée par un paiement (CB)</p> <p style="text-align: center;">En cas de problème, contacter la HOTLINE</p> <p style="text-align: center;">Tél. : <u>04 76 82 20 10</u></p>		
--	--	---	--	--

**INSTITUT D'URBANISME ET DE GÉOGRAPHIE ALPINE
MODALITES ET DATES DES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES 2019 - 2020**

Vous êtes	Etape 1	Etape 2	Etape 3	Etape 4
	Contribution Vie Etudiante et de campus (CVEC)	Inscription administrative	Prise de rendez-vous	Retrait de carte d'étudiant
<p>Etudiant UGA passé ou non par E.CANDIDAT, vous souhaitez vous REINSCRIRE pour 2019-2020</p> <p><i>Attention ! les personnes relevant d'un statut « Formation Continue » ne sont pas concernées par cette rubrique</i></p>	<p>Une démarche obligatoire pour vous inscrire dans l'enseignement supérieur.</p> <p>Pour savoir si vous êtes concernés, vous devez vous connecter sur le site MesServices.Etudiant.gouv.fr à partir du 1^{er} juillet 2019</p>	<p>Vous devez procéder à votre réinscription via le Web :</p> <p align="center">https://iareins-uga.grenet.fr/iareins-uga</p> <p>Licence 1-2-3 Du 09/07/19 au 19/07/19 Du 26/08/19 au 13/09/19 ---</p> <p>Licences professionnelles (*) Du 09/07/19 au 19/07/19 Du 26/08/19 au 27/09/19 ---</p> <p>Master 1 GAED et Master 1 URBA Obligatoire du 09/07/19 au 19/07/19 <i>Au-delà, les candidats admis en M1 mais non-inscrits seront considérés démissionnaires</i> ---</p> <p>Master 2 GAED * sauf M2 MOBAT Du 09/07/19 au 19/07/19 Du 26/08/19 au 27/09/19</p> <p>* Les dates varient selon la publication des notes et résultats de session 1 et session 2. ---</p>	<p>Vous devez, à l'issue de votre réinscription administrative, prendre un rendez-vous pour réactiver votre carte d'étudiant</p> <p align="center"><i>(Cliquer ou copier/coller le lien)</i></p> <p align="center">https://preriweb.grenet.fr/index.php?param=ReinsWeb-UGA</p> <p align="center">ATTENTION !</p> <p>Des créneaux de RDV vous seront proposés sur les 2 jours qui suivent votre connexion. Vous aurez la possibilité de vous connecter sur les différentes sessions des inscriptions administratives.</p> <p align="center">ATTENTION</p> <p align="center">N'oubliez pas d'apporter votre carte d'étudiant UGA 2018-19 lors de votre rendez-vous, sans quoi une nouvelle carte vous sera facturée (15 euros)</p> <p>Pour les Licences Professionnelles (*) Vous n'êtes pas concerné par la prise de rendez-vous.</p>	<p>Vous devez le jour du rendez-vous, retirer votre carte d'étudiant en échange des pièces justificatives demandées à l'issue de votre inscription par Web à :</p> <p align="center">Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine (IUGA) 14 bis avenue Marie Reynoard 38100 Grenoble <i>Arrêt tram : La Bruyère</i></p> <p align="center">Pour les Licences Professionnelles (*)</p> <p>Le retrait de la carte d'étudiant UGA se fera en échange des pièces justificatives demandées à l'issue de votre réinscription par le web, lors de votre rentrée universitaire sur le site du Pradel :</p> <p align="center">CFPPA du Pradel Domaine Olivier de Serres 07 170 MIRABEL</p>

INSTITUT D'URBANISME ET DE GREGOGRAPHIE ALPINE
MODALITES ET DATES DES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES 2019 - 2020

		<p>* Master 2 URBA Design Urbain (autres parcours non concernés par cette procédure)</p> <p>Du 12/07/19 au 19/07/19 Du 26/08/19 au 27/09/19</p> <p>* Les dates varient selon la publication des notes et résultats de session 1 et session 2.</p> <p style="text-align: center;">----</p> <p>Votre inscription doit être validée par un paiement (CB)</p> <p>En cas de problème, contacter la HOTLINE</p> <p>Tél. : <u>04 76 82 20 10</u></p>		
--	--	--	--	--

INSTITUT D'URBANISME ET DE GREGORAPHIE ALPINE
MODALITES ET DATES DES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES 2019 - 2020

Vous êtes	Etape 1	Etape 2	Etape 3	Etape 4
	Contribution Vie Etudiante et de campus (CVEC)	Inscription administrative	Prise de rendez-vous	Retrait de carte d'étudiant
<p>Etudiant s'inscrivant pour la 1ère fois à l'UGA titulaire d'un diplôme étranger :</p> <p>- passé par Portail Etudes en France (PEF)</p>	<p>Une démarche obligatoire pour vous inscrire dans l'enseignement supérieur.</p> <p>Pour savoir si vous êtes concernés, vous devez vous connecter sur le site MesServices.Etudiant.gouv.fr à partir du 1^{er} juillet 2019</p>	<p>Vous devez impérativement prendre un rendez-vous</p> <p>au ☎ 04 76 82 20 10</p> <p>entre le 9 et 17 juillet 2019 de 9h à 12h</p> <p>et entre le 26 et 30 août 2019 de 9h à 12h</p> <p>Pour une inscription administrative en présentiel qui aura lieu</p> <p>Entre le 28 août et le 27 Septembre 2019</p>	<p>Vous devez télécharger le dossier d'inscription administrative 2019/2020, ainsi que la liste des pièces à fournir, sur le site de l'UGA, dans la rubrique « FORMATION » Candidatures et inscriptions</p> <p><i>(Cliquer ou copier/coller le lien)</i></p> <p>https://iuga.univ-grenoble-alpes.fr/formations/candidature-et-inscription/inscription-administrative/</p> <p>Le dossier d'inscription entièrement complété et signé, est à remettre lors de votre rendez-vous en chaîne d'inscription (présentiel), obligatoirement accompagné des pièces justificatives et d'un titre de paiement (CB, chèque, mandat-facture)</p>	<p>Vous devez vous présenter le jour de votre rendez-vous à :</p> <p>Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine (IUGA) 14 bis avenue Marie Reynoard 38100 Grenoble <i>Arrêt tram : La Bruyère</i></p>

INSTITUT D'URBANISME ET DE GÉOGRAPHIE ALPINE
MODALITES ET DATES DES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES 2019 - 2020

Vous êtes	Etape 1	Etape 2	Etape 3	Etape 4
	Contribution Vie Etudiante et de campus (CVEC)	Inscription administrative	Prise de rendez-vous	Retrait de carte d'étudiant
<p>Etudiant s'inscrivant à l'UGA relevant du régime de la Formation continue (Reprise d'étude, salariée, Demandeur d'emploi, Contrat Pro, Contrat d'Apprentissage...)</p> <p>Ou</p> <p>Cas particuliers (demandeurs d'asile, réfugiés, etc...)</p>	<p>Une démarche obligatoire pour vous inscrire dans l'enseignement supérieur.</p> <p>Pour savoir si vous êtes concernés, vous devez vous connecter sur le site MesServices.Etudiant.gouv.fr à partir du 1^{er} juillet 2019</p>	<p>Vous devez impérativement prendre un rendez-vous</p> <p>au ☎ 04 76 82 20 10</p> <p>entre le 9 et 17 juillet 2019 de 9h à 12h</p> <p>et entre le 26 et 30 août 2019 de 9h à 12h</p> <p>Pour une inscription administrative en présentiel qui aura lieu</p> <p>Entre le 28 août 2019 et le 27 Septembre 2019</p> <p>----</p> <p>Pour les Licences Professionnelles (*)</p> <p>Les inscriptions administratives auront lieu sur le site du Pradel</p>	<p>Vous devez télécharger le dossier d'inscription administrative 2019/2020, ainsi que la liste des pièces à fournir, sur le site de l'UGA, dans la rubrique « FORMATION » Candidatures et inscriptions</p> <p><i>(Cliquer ou copier/coller le lien)</i></p> <p>https://iuga.univ-grenoble-alpes.fr/formations/candidature-et-inscription/inscription-administrative/</p> <p>Le dossier d'inscription entièrement complété et signé, est à remettre lors de votre rendez-vous en chaîne d'inscription (présentiel), obligatoirement accompagné des pièces justificatives et d'un titre de paiement (CB, chèque, mandat-facture)</p>	<p>Vous devez vous présenter le jour de votre rendez-vous à :</p> <p>Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine (IUGA) 14 bis avenue Marie Reynoard 38100 Grenoble <i>Arrêt tram : La Bruyère</i></p> <p>----</p> <p>Pour les Licences Professionnelles (*)</p> <p>Le retrait de la carte d'étudiant UGA se fera en échange des pièces justificatives demandées à l'issue de votre inscription, lors de votre rentrée universitaire sur le site du Pradel :</p> <p>CFPPA du Pradel Domaine Olivier de Serres 07 170 MIRABEL</p>